

<b>Orientation</b>	Développer les productions et consommations d'ENR locales	
<b>Objectif</b>	Développer un mix énergétique ambitieux et innovant dans le respect de la qualité patrimoniale et paysagère du territoire	
<b>Action N°14</b>	Mettre en œuvre le projet de thalassothermie à l'échelle de la zone de Capécure	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>		
<b>Descriptif/ contexte</b>	Localisé sur le Port de Boulogne-sur-Mer, ce projet consiste à utiliser les capacités et la disponibilité de l'eau de mer pour produire du froid adapté aux besoins des entreprises de Capécure, avec une éventualité de valorisation de la chaleur fatale vers le réseau de chaleur de la ville de Boulogne-sur-Mer. Ce service fera l'objet d'une délégation de service public sous la forme d'une concession de service pour la construction et l'exploitation de ce réseau de thalassothermie.	<b>Effets sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux entreprises de la place boulonnaise d'être compétitives grâce à des conditions d'accès à l'énergie durable et économiquement maîtrisées ;</li> <li>Rendre ainsi le territoire attractif en favorisant l'accueil de nouvelles entreprises ;</li> <li>Faire bénéficier au territoire (particuliers et entreprises) de synergies en matière énergétique ;</li> <li>Inscrire le port de Boulogne-sur-Mer dans une logique de développement durable, de transition énergétique et écologique (Réduction des consommations d'électricité de l'ordre de 15 à 30 %).</li> </ul>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>
Mise en œuvre d'un démonstrateur (site pilote) en collaboration avec l'entreprise Norfrigo	CAB	Fin 2019 – Début 2021
Mise en ligne de l'avis de concession et de l'invitation à présenter une offre	CAB	01/12/2019
Entrée en vigueur de la DSP	Concessionnaire	01/01/2021
Début des travaux	Concessionnaire	2022
<b>PILOTAGE DE L'ACTION</b>		
<b>Animateur</b>	<b>Service</b>	<b>Partenaires</b>
Pays Boulonnais	CAB-DGST	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>
CAPEX (dépenses d'investissement) + GER (gros entretien et renouvellement) <u>Sur 25 ans</u> → Station de pompage → Déploiement du réseau → Sous-station de production	24,8 M€ + 0,7 M€ de GER	Concessionnaire 40-45% financement ADEME
OTEX (dépenses d'exploitation) → Achat d'énergie primaire → Entretien et maintenance	3,0 M€ / An	Concessionnaire
Recettes <u>sur 25 ans</u> → Droits de raccordements → R1 - Consommation → R2 - Abonnement → (Chaleur fatale)	90,0 M€ (Chaleur fatale : + 67 M€)	Clients

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	Mise en œuvre du projet 10% Lancement de la consultation de la DSP 25% Entrée en vigueur de la DSP 50% Début des travaux 75% Début de la commercialisation 100% Fin des travaux Production d'ENR par thalassothermie (MWh) Réduction des consommations d'énergie pour les industriels (MWh) Recettes (€)			
Incidences environnementales potentielles	Adaptation de la production d'énergie aux enjeux actuels			
Mesures ERC*	Réaliser systématiquement des études d'impact environnemental en amont des projets d'énergies renouvelables afin d'éviter les sites et espèces à enjeux Intégrer systématiquement une réflexion sur l'analyse du cycle de vie (impact sur l'ensemble de la durée de l'installation) d'un projet de développement d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation) Concilier le développement des énergies renouvelables avec les autres activités du territoire afin d'éviter les conflits d'usages			
Gain Energie- Climat	Réduction GES (tCO2e)	Réduction polluants	Réduction conso (MWh)	Production ENR (MWh)
	-		-7 500 MWh EF / an (Soit -25%)	59 763MWh / an

**Hypothèse prise** : Estimation du potentiel énergétique du projet à partir des données du SDENRR.

+ Incidences potentielles positives // - Incidences potentielles négatives

\*ERC : Eviter, Réduire, Compenser